

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità

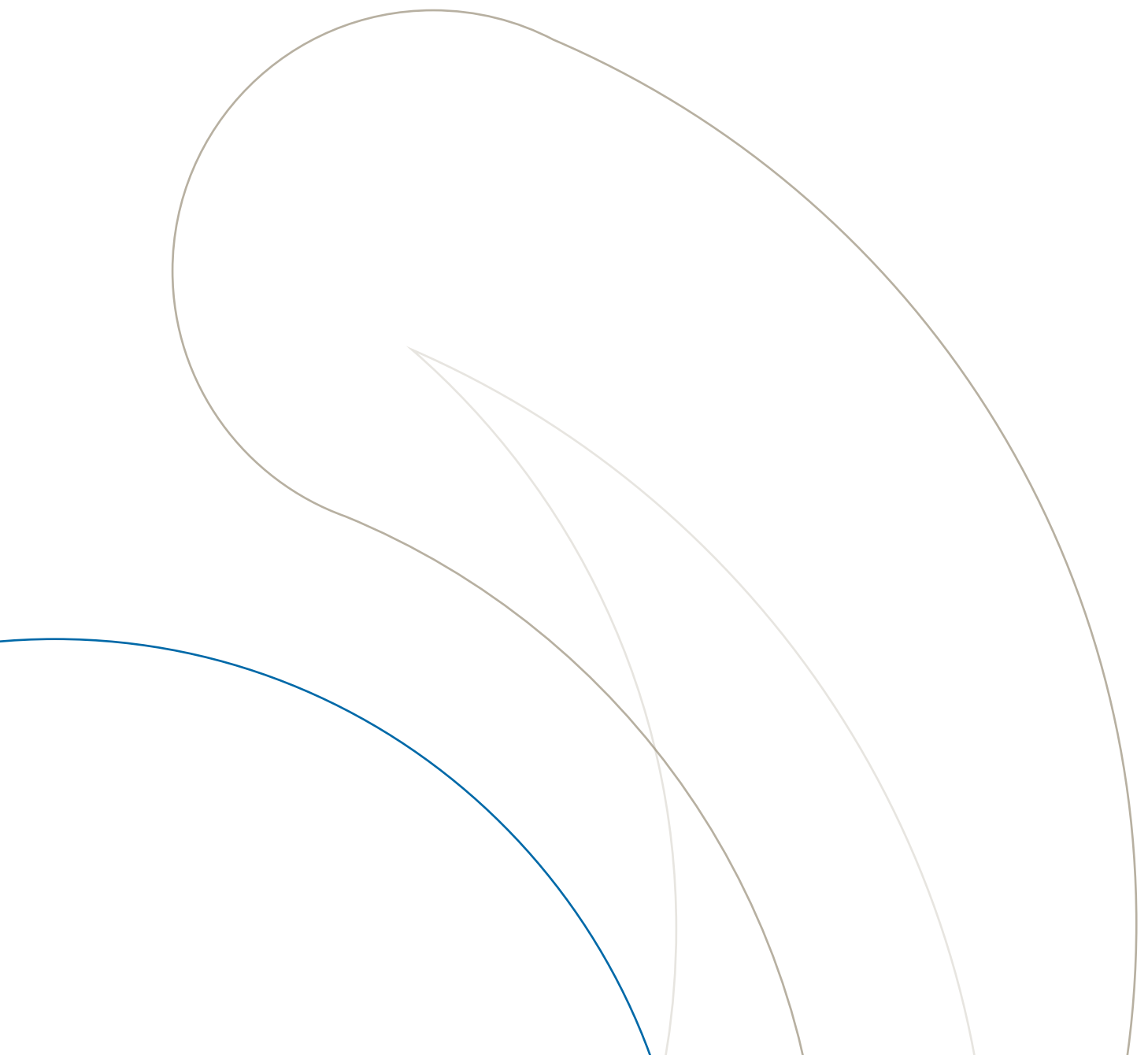


psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Rapport annuel 2025

Impressum

Editeur:
Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne
Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch
Mai 2026



Éditorial

«Der Körper ist der Übersetzer der Seele ins Sichtbare».

**(Le corps est le traducteur
de l'âme dans le monde visible)**

Christian Morgenstern

Chères et chers membres,

Ce qui vaut pour la thérapie psychomotrice peut être transposé à la politique professionnelle également : les effets surviennent souvent en arrière-plan – ils ne deviennent visibles que par le biais d'évolutions concrètes.

La politique professionnelle est une mission centrale de notre association. Elle implique un engagement ciblé pour l'élaboration de conditions-cadres, la garantie de standards professionnels et le développement de notre domaine professionnel dans le dialogue avec la politique, les institutions et la société.

En prenant pour exemple le domaine de la petite enfance, j'aimerais montrer que la politique professionnelle repose sur l'interaction de différents éléments et intervient à différents niveaux.

Depuis le processus stratégique 2021, l'association poursuit l'objectif à long terme d'établir d'ici 2031, si possible dans tous les cantons, une offre financée pour le domaine de la petite enfance. En 2022, un groupe de projet a été mis en place à cette fin ; il a élaboré la prise de position *Thérapie psychomotrice et petite enfance*, créant ainsi un fondement spécialisé pour l'argumentation, le positionnement et la mise en réseau. Parallèlement, le domaine de la petite enfance fait l'objet d'une attention accrue sur le plan politique. Le domaine de la petite enfance s'établit de plus en plus comme un terrain politique autonome, dans lequel sont négociées des questions d'égalité des chances, de conciliation entre vie de famille et vie professionnelle et de garantie de main-d'œuvre qualifiée. La mise en œuvre concrète reste cependant du ressort des cantons et des communes – une situation qui nécessite des actions ciblées de politique professionnelle à plusieurs niveaux.

En 2024, la prise de position a été discutée avec les sections. Il est apparu dans ce contexte que l'intérêt suscité par ce thème chez les professionnel·le·s est grand, mais que la mise en œuvre concrète dépend fortement des conditions-cadres cantonales. En 2025, l'association a mis l'accent sur le développement professionnel : des formations continues dans le domaine de la petite enfance ont renforcé les compétences, stimulé la mise en réseau et le transfert de connaissances – en particulier entre Suisse romande et Suisse alémanique – et ont apporté de la visibilité aux projets existants.

Les premiers développements sont prometteurs et montrent que le domaine est en mouvement : nouveaux modèles de financement, initiatives politiques, ainsi que des offres et postes supplémentaires dans différents cantons. L'exemple de la thérapie psychomotrice dans le domaine de la petite enfance montre que la politique professionnelle déploie ses effets grâce à l'interaction de différents éléments tels que la qualification professionnelle, les fondements conceptuels, l'influence politique et l'engagement personnel. La plupart du temps, différents niveaux sont impliqués, ce qui explique qu'une politique professionnelle qui atteint ses objectifs ne peut exister qu'avec une coopération forte entre le comité central, les sections et les membres.

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre engagement.

Avec mes meilleurs vœux,



Judith Sägesser Wyss, Présidente

Rapport annuel du comité central et du secrétariat général

Impulsions stratégiques en matière de visibilité et de mise en réseau

Judith Sägesser Wyss, Simone Reichenau, Nicole Messner

Le comité central et le secrétariat général ont priorisé des projets en suivant les lignes directrices stratégiques : depuis l'harmonisation des indications, en passant par l'actualisation des standards de qualité, jusqu'aux formations continues axées sur la pratique dans les domaines de la petite enfance et de l'autisme. Les conférences des sections, le colloque de recherche et la collaboration avec les instituts de formation ont stimulé les échanges entre la pratique, la recherche et les membres. Le nouveau site web, les Newsletter, les contributions du Bulletin et l'engagement au sein du Forum européen de la psychomotricité ont donné d'importantes impulsions en termes de visibilité, de mise en réseau et de professionnalisation.

Les activités de l'association ont continué d'être axées sur les thèmes stratégiques et leurs principaux objectifs. Ceux-ci servent de base au comité central et au secrétariat général pour prioriser les activités associatives en fonction des ressources et des objectifs à atteindre. Un axe important a été, en 2025, le thème stratégique des « indications ». Au cours des dernières décennies, les fondements et connaissances de la profession ont été considérablement élargis et approfondis grâce aux enseignements de la recherche et de la pratique. Ces évolutions ont permis de différencier et de préciser toujours davantage la terminologie et les indications psychomotrices. L'état actuel doit être présenté dans un document visant à établir une harmonisation de la terminologie et des indications de la thérapie psychomotrice, au sens d'une recommandation de l'association.

Assemblée générale à Berne

Outre les questions statutaires, l'AG a abordé principalement la question de savoir quelle contribution significative la thérapie psychomotrice pouvait apporter à la réalisation d'une école pour toutes et tous. Judith Sägesser Wyss a présenté à ce sujet un aperçu de sa thèse sur le thème « Psychomotricité et inclusion scolaire ». Elle a montré comment de nouveaux instruments de diagnostic, concepts et formes d'enseignement coopératives contribuaient à une intégration accrue des connaissances spécialisées psychomotrices dans le quotidien scolaire. Les settings inclusifs et la collaboration multi professionnelle, notamment, s'avèrent bénéfiques pour tous les enfants.

Dans le cadre d'un World Café, les participant·e·s ont discuté avec passion de l'inclusion dans le quotidien professionnel. Il est ressorti de ces discussions que les connaissances spécialisées psychomotrices devaient être davantage intégrées à l'école – notamment par le biais de guides, de contributions ou d'une étroite collaboration interdisciplinaire. Avec son approche axée sur les ressources et centrée sur le corps, la thérapie psychomotrice peut apporter d'importantes impulsions à l'apprentissage inclusif.

L'hommage rendu à Simone Reichenau à l'occasion de ses dix ans en poste a été un moment fort. Elle avait commencé son activité à l'association en tant que présidente en 2015 avant d'être, depuis 2017, responsable de la direction opérationnelle conjointement à Nicole Messner. La présidente a honoré en particulier la compétence politique de Simone, son important travail de mise en réseau, ainsi que son grand engagement pour l'association et la profession. De longs applaudissements des membres ont fait écho à ces remerciements. Des remerciements ont été adressés également à différents membres pour leur engagement dans des groupes de projet et dans le cadre de mandats : Alexis Guillot pour son engagement dans l'élaboration du nouveau site web, Lara Fabel, Anita Heierle et Bianca Schmidlin pour leur collaboration au groupe de projet Petite enfance, ainsi qu'Alexis Guillot, Melanie Nideröst, Malika Baioia und Beatrice Bieri pour leur engagement dans des groupes de projet du Forum européen de la psychomotricité. Des remerciements tout particuliers ont été adressés à Regula Binkert, qui a assuré pendant de nombreuses années à la HfH le cours « Code de déontologie et obligations déontologiques, mise en œuvre dans la quotidien professionnel ».

Direction stratégique et opérationnelle par le comité central et le secrétariat général

Le comité central est l'organe de direction stratégique de l'association, tandis que la direction générale assume la responsabilité opérationnelle.

Au cours de l'année associative 2025, Marjorie Cardaci, Myriam Eich, Nadia Ferella Falda, Myrtha Häusler et Anja Solenthaler ont été actives au comité central aux côtés de la présidente Judith Sägesser Wyss. Ursina Lachappelle a mis son engagement au comité central en pause pour une année.

Simone Reichenau et Nicole Messner ont continué de diriger le secrétariat général (SG) dans le cadre d'une codirection. Après le départ de Lara Wytttenbach en novembre 2024, Nicole Messner a pris en charge les tâches administratives. Son temps de travail a été augmenté en conséquence.

Au cours de cette année associative, le comité central et le secrétariat général se sont réunis dans le cadre de trois séances en ligne et de deux séances en présentiel, ainsi que pour une retraite d'un jour et demi.

Collaboration avec les sections et coopérations avec les syndicats

À des fins d'échange avec les sections, deux Conférences des sections (CS) ont été organisées en 2025. En mars, les représentant·e·s des sections se sont réunis à Berne. En séance plénière, la section du Tessin a présenté une infographie sur la thérapie psychomotrice dans le canton qui peut éventuellement servir de modèle aux autres sections pour leurs propres projets. Le secrétariat général a également informé les sections sur une enquête prévue auprès des employeurs et des organismes de financement du domaine scolaire. Les retours des représentant·e·s des sections sur des thèmes tels que l'évolution salariale, les recommandations tarifaires ainsi que les attentes vis-à-vis de la recherche ont ensuite été recueillis dans le cadre d'un World Café. L'après-midi, les représentant·e·s des sections ont participé au colloque de recherche. La CS de novembre s'est tenue en ligne. À cette conférence des sections du 8 novembre, il a notamment été question du site web, mais aussi tout particulièrement de deux documents associatifs qu'élaborent actuellement des groupes de projet : les représentant·e·s des sections ont eu un premier aperçu des « Indications pour la thérapie psychomotrice » et des « Standards de qualité thérapie psychomotrice ». Pour la première fois, les nouveaux représentant·e·s de section ont eu la possibilité de participer à une session supplémentaire où leur étaient fournies les principales informations sur le travail de l'association.

Le comité central a approuvé pour l'année associative 2026 la poursuite de trois coopérations cantonales avec les syndicats : la coopération de la section zurichoise avec le SSP, la coopération de la section VD avec le syndicat SUD ainsi que la coopération de la section d'Argovie avec l'association des enseignant·e·s d'Argovie. Le comité central a également approuvé les demandes de trois sections concernant un financement partiel des doubles affiliations.

Relations publiques

Bulletin : le Bulletin 2025 était centré sur le corps en tant qu'origine, outil et vecteur d'effets de la thérapie psychomotrice. Les contributions ont mis en évidence son importance en sein de la formation, pour l'action thérapeutique et pour l'évolution de la profession. Des cas cliniques ont par exemple permis de souligner la valeur ajoutée d'approches centrées sur le corps, notamment dans les domaines de l'intervention précoce et de l'autisme. D'autres contributions ont mis en lumière des perspectives diagnostiques différenciées ainsi que des interventions efficaces. Une contribution proposant de relier mentalisation et travail corporel a donné d'importantes impulsions pour le développement de la profession. Le thème de l'intelligence artificielle et de son importance pour la thérapie psychomotrice a également été abordé, en faisant l'objet d'une discussion critique.

Newsletter : les membres ont reçu six Newsletter contenant des informations actuelles sur l'association, des indications sur d'intéressantes publications, manifestations et formations continues, ainsi que des offres spécifiques pour les membres de l'association.

Article publicitaire : pour la Journée européenne de la psychomotricité de l'EFPP, le 19 septembre, l'association professionnelle a mis à disposition de ses membres, en guise de gadget, des balles Squeeze, très appréciées.

Refonte du site web : Fin juillet, le nouveau site web, plus convivial, de l'association professionnelle a été mis en ligne. Il propose aux différents groupes intéressés des informations ciblées sur la thérapie psychomotrice et l'association.

La rubrique "thérapie psychomotrice" offre aux personnes intéressées un aperçu des contenus, de l'organisation et du financement de la thérapie. Sous "Autour de la profession", on trouve des informations sur la formation, la pratique professionnelle et sur des prestations pour les employeurs. La rubrique "Être membre" propose des offres exclusives telles que bourse à l'emploi, formations continues et supervisions ; un identifiant est nécessaire pour y avoir pleinement accès. Les membres peuvent également y actualiser eux-mêmes leurs profils respectifs. Les documents importants de l'association sont regroupés de manière claire sous "Documents", tandis que "À propos" fournit des informations complémentaires sur l'association.

Projets et groupes de projet

Formation continue Psychomotricité et petite enfance : le groupe de projet se compose de Lara Fabel (LU), Anita Heierle (VS), Bianca Schmidli (BE) et Simone Reichenau (GS). Il a conçu une journée de formation sur le thème « Psychomotricité et petite enfance » avec un programme diversifié comprenant séances plénières et ateliers. La journée de formation s'est tenue en mars et a été un succès, avec 66 participant·e·s. Son évaluation a révélé que de nombreux participant·e·s souhaiteraient dans le prolongement une journée d'approfondissement consacrée au développement sensorimoteur et au travail thérapeutique dans la petite enfance. Une journée interactive axée sur la pratique a été proposée en novembre avec Anita Heierle et Stéphanie Schaefer, et a également affiché complet.

Formation continue Autisme et thérapie psychomotrice Tessin : la section du Tessin a conçu, en collaboration avec le secrétariat général, une formation continue de deux jours sur le thème « Autisme et thérapie psychomotrice ». Elle a été réalisée en janvier 2026.

Formation continue Autisme et thérapie psychomotrice Suisse alémanique : l'association a proposé en 2024 une formation continue « Autisme et thérapie psychomotrice » qui a suscité un vif intérêt. Elle sera par conséquent proposée à nouveau, dans un format un peu plus court, en mars 2026.

Indications Thérapie psychomotrice : le groupe de projet, composé des membres du comité central Myrtha Häusler, Marjorie Cardaci et Judith Säggerer Wyss ainsi que de Simone Reichenau (SG), a continué de travailler intensivement à une recommandation pour l'harmonisation de la terminologie et des indications pour la thérapie psychomotrice. Sa version française a été mise au point en collaboration avec la filière d'études de Genève. La recommandation fera l'objet d'une consultation auprès des sections au début de l'année 2026. Sa version finalisée sera présentée aux membres lors de l'AG 2026 et publiée ensuite.

Standards de qualité : le groupe de projet composé des membres du comité central Judith Säggerer Wyss et Anja Solenthaler ainsi que des codirectrices Simone Reichenau et Nicole Messner a poursuivi son travail sur le projet de standards de qualité actualisés. Le projet sera soumis à consultation auprès des sections au début de l'année 2026.

Enquête employeurs et organismes de financement dans le domaine scolaire : la thérapie psychomotrice est ancrée dans la législation en matière d'éducation de tous les cantons et fait partie, conformément à l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée (CDIP, 2007), de l'offre de base de pédagogie spécialisée. La mise en œuvre concrète dans le domaine scolaire varie cependant d'un canton à l'autre. Le CC a par conséquent initié une enquête à l'échelle nationale auprès des employeurs et des organismes de financement pour mieux cerner l'accès et le financement des offres psychomotrices et les comparer à d'autres offres de pédagogie spécialisée. L'enquête se limite explicitement au premier et deuxième cycle ; les domaines pré- et postsecondaire ne sont pas pris en compte.

Commission Fonds de recherche : la Commission Fonds de recherche s'est réunie deux fois et a décidé, sous la direction de Judith Säggerer, de soutenir les projets #elterndabei PSYCHOMOTORIKTHERAPIE PLUS et Graphomouv : l'apprentissage du geste d'écriture en mouvement, à hauteur de CHF 5'000.00 chaque.

Colloque de recherche : le 22 mars 2025, chercheur·e·s et praticien·ne·s se sont réunis au Colloque de recherche de Psychomotricité Suisse à Berne afin de discuter des projets actuels et de renforcer l'échange entre la recherche et la pratique. La question centrale du colloque était de savoir comment la recherche psychomotrice pouvait être mieux mise en réseau et rendue exploitable pour le quotidien professionnel. Des études variées ont été présentées, notamment sur la graphomotricité, l'efficacité des interventions axées sur le corps, l'exposition précoce aux écrans, ainsi que sur des offres pour les personnes âgées. Les résultats montrent que les settings inclusifs et la collaboration avec les enseignant·e·s, en particulier, ont des effets positifs. Il est également apparu clairement que la recherche est tributaire de la participation de la pratique. Il a été souligné que le dialogue était essentiel pour l'évolution future et la professionnalisation de la psychomotricité.

Autres activités importantes de l'association

Thèmes de politique professionnelle

L'association a participé cette année à deux procédures de consultation nationales. En mai, nous avons pris position sur le Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération et avons rejeté les coupes proposées dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation, du sport, de l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse ainsi que de l'éducation, l'accueil et l'encadrement extrafamiliaux. Celles-ci pourraient, certes, soulager à court terme les finances fédérales, mais dégradent à long terme les conditions d'un bon développement de tous les enfants en Suisse, et nuisent à l'égalité des chances. Les investissements dans la santé (p. ex. promotion de la santé et protection de l'environnement), dans la participation sociale et dans l'éducation des enfants et des jeunes s'avèrent payants à long terme. Ils conduisent à une réduction des coûts induits, tout en renforçant le côté des recettes grâce à des recettes fiscales plus élevées découlant d'une meilleure qualification et d'une participation accrue au marché du travail.

En octobre, nous avons participé à la consultation sur l'Ordonnance relative à l'intervention précoce intensive en cas de troubles du spectre de l'autisme (OIPIA). Nous nous réjouissons que la participation aux coûts de l'AI soit ainsi durablement garantie et que des éléments centraux de l'IPI soient réglementés. Nous portons cependant un regard critique sur la définition de la méthode d'intervention (art. 5), qui ne prend jusqu'à présent en compte que les seuls les domaines de la cognition, de la communication et du langage. Nous avons souligné que la sensorialité et la motricité devaient impérativement compléter cette définition. Les particularités sensorielles, une perception non neurotypique ainsi que des comportements moteurs répétitifs et stéréotypés font partie, selon les manuels internationaux de classification et de diagnostic, des critères de diagnostic des troubles du spectre de l'autisme. Ils apparaissent particulièrement souvent dans la petite enfance et se manifestent sous forme d'hyposensibilité ou d'hypersensibilité face à des stimuli dans différents domaines de la perception, notamment stimuli visuels, auditifs, vestibulaires, tactiles, proprioceptifs, intéroceptifs et nociceptifs. Ils sont parfois associés également à des schémas de comportement stéréotypés et à des intérêts spécifiques.

Collaboration avec les instituts de formation

L'association a entretenu des échanges réguliers et constructifs avec les deux instituts de formation – la Haute école intercantonale de pédagogie curative (HfH) de Zurich et la Haute école de travail social (HETS) de Genève. Avec la HETS, il a été question notamment du développement d'une passerelle académique pour les titulaires d'un diplôme de Bachelor ou d'un diplôme obtenu sous l'ancien droit, avec la HfH du nouveau cursus de Bachelor et des effectifs des étudiant·e·s. À la HETS, Simone Reichenau continue de représenter l'association au « Conseil de filière » et au conseil consultatif du « Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice » (CERIP).

À l'automne, Simone Reichenau a présenté l'association aux étudiant·e·s de la HfH, en collaboration avec différentes sections. Ce format a été très apprécié des étudiant·e·s.

Au printemps, Simone Reichenau, en collaboration avec l'ensemble des sections, a présenté en ligne l'association aux étudiant·e·s M2 de la HETS pour leur permettre d'obtenir des informations spécifiques sur les différents cantons et de poser des questions sur la réalité de la profession. De premières informations sur l'association ont été données à l'automne aux étudiant·e·s M1, en collaboration avec la section de Genève.

Représentation au Forum européen de la psychomotricité (EFP)

Les délégué·e·s des quatorze pays représentés au Forum européen de la psychomotricité (EFP) se sont réunis du 27 au 29 septembre 2024 à Prague (CZ) pour l'assemblée générale. Judith Sägesser y a représenté la Suisse en tant que déléguée de l'EFP. Des représentant·e·s de la Suisse ont par ailleurs assumé des tâches supplémentaires pour l'EFP : Judith Sägesser Wyss en tant que membre du comité de rédaction du European Psychomotricity Journal (EPJ), Nicole Messner en tant que responsable du Editorial Office du EPJ, et Alexis Guillot dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre du nouveau site web. Le nouveau site web de l'EFP a été mis en ligne en 2025 : <https://european-forum-of-psychomotricity.eu>. La première édition du EPJ sous l'égide de l'EFP a été publiée en janvier 2026 : <https://psychomotricity-journal.eu/>

Le principal objectif de l'EFP est de renforcer la psychomotricité à l'échelle internationale, tant sur le plan du contenu que sur le plan politique.

Finances

Comptes annuels 2025

Les comptes annuels 2025 présentent un déficit de CHF 6'119.89. Celui-ci résulte de plusieurs écarts mineurs par rapport au budget. Les coûts salariaux pour le comité central et les sections ont ainsi dépassé d'environ CHF 3'500 les montants prévus au budget (comité central : CHF 11'000 au lieu de CHF 10'000; sections : CHF 64'356.80 au lieu de CHF 62'000). Les coûts liés au colloque de recherche ont également été plus élevés que prévus, notamment en raison de dépenses supplémentaires pour la traduction simultanée. Ces dépenses ont été comptabilisées au poste budgétaire 4001 (projets secrétariat général). En revanche, des économies ont pu être réalisées concernant le poste budgétaire 4101 (projets comité central), puisque la retraite du comité central n'a donné lieu à aucun frais d'hébergement. Les sections ont enregistré des frais de voyage et de représentation un peu plus élevés, tandis que des économies ont pu être réalisées sur les projets. D'autres écarts importants ont été enregistrés concernant les imprimés (environ CHF 1'000) ainsi que le matériel d'information et les gadgets (également environ CHF 1'000). De plus, les recettes provenant de la vente d'articles ont été inférieures d'environ CHF 1'000 au montant prévu au budget. Dans l'ensemble – et en dépit de pertes sur débiteurs d'environ CHF 3'000 –, les recettes sont à peu près conformes au budget.

Une fois prise en compte la perte enregistrée, la fortune de l'association s'élève au 1er janvier 2026 à CHF 252'633.62. L'association conserve avec cela une situation financière solide, qui peut être jugée suffisante pour une organisation de cette taille.

Budget 2026

Du côté des recettes, outre les cotisations des membres, des recettes provenant des formations continues des sections ainsi que de l'association nationale ont été prévues à nouveau. Ces formations doivent en grande partie être réalisées à coûts neutres. Les coûts des projets du secrétariat général et du comité central prennent en compte les deux conférences des sections ainsi que la retraite du comité central. Les coûts des projets des groupes de projet incluent notamment la réalisation de la formation continue TSA qui a lieu en mars à Olten.

Les projets des sections qui ont été approuvés par le comité central figurent au poste budgétaire 4301. Les coûts attendus, à savoir CHF 27'000, sont nettement plus élevés que l'an passé. Le poste budgétaire 4303 (coopérations avec les syndicats) comprend les coûts liés à la collaboration des sections de Zurich (avec le SSP), de Vaud (avec le syndicat SUD) et d'Argovie (avec « Bildung Aargau ») ainsi que les contributions aux doubles affiliations de différentes sections. Dans le cas de la section VD, une partie des coûts est désormais facturé directement aux membres, le montant maximal de CHF 40 par membre, défini par l'Assemblée générale, ne pouvant être dépassé. Les CHF 20 supplémentaires étaient jusqu'à présent pris en charge par l'association à titre de solution transitoire.

Une augmentation de la charge de travail liée aux tâches administratives a été prise en compte dans les coûts salariaux du secrétariat général. L'augmentation de l'échelon salarial de la direction, prévue au règlement du personnel, a également été prise en compte. Les moyens alloués à la formation continue professionnelle, également prévus au règlement du personnel, sont eux aussi pris en compte dans le budget.

Une perte de CHF 1'800 est prévue au budget pour l'année associative 2026.

Finances 2025
Comptes annuels et Budget 2025 / Budget 2026

Poste de budget	Budget 2025 en CHF	Comptes 2025 en CHF	Budget 2026 en CHF
Recettes			
Recettes des sections	5'500.00	4'500.00	9'000.00
Recettes de la formation continue national	14'000.00	13'360.00	9'000.00
Cotisations membres actifs	358'000.00	357'764.75	357'500.00
Cotisations membres passifs	26'500.00	31'591.35	32'000.00
Cotisations étudiant(e)s	4'500.00	4'375.00	6'000.00
Pertes sur débiteurs			
Total des recettes	408'500.00	408'340.77	413'500.00
Dépenses			
Dépenses de fonctionnement	74'500.00	72'840.19	77'300.00
Secrétariat général	14'000.00	16'481.80	13'500.00
Comité central	4'000.00	3'375.60	2'300.00
Projets nationales, médiation	12'000.00	9'755.26	5'000.00
Projets des sections	29'000.00	26'978.03	40'000.00
Coopérations syndicales	15'500.00	16'249.50	16'500.00
Dépenses du personnel	239'600.00	243'812.15	250'700.00
Charges salaires Secrétariat général	137'500.00	137'748.95	146'000.00
Charges salaires Comité central	10'000.00	11'000.00	11'000.00
Charges salaires sections	62'000.00	64'356.80	64'000.00
Charges salaires projets nationaux	1'500.00	1'760.00	1'500.00
Dépenses de cotisations sociales	22'600.00	22'788.00	24'200.00
Frais de formation professionnelle continue	4'500.00	4'940.00	3'000.00
Autres frais de personnel	1'500.00	1'218.40	1'000.00
Frais de location	10'700.00	10'304.25	10'700.00
Dépenses administratives	40'300.00	40'892.67	37'100.00
Matériel de bureau, imprimées	1'100.00	2'027.55	900.00
Téléphone, informatique, frais du port	10'700.00	10'417.40	10'200.00
Cotisations	5'500.00	5'529.06	5'500.00
Consultation juridique	1'000.00	0	1'000.00
Assemblée générale	18'000.00	18'637.91	15'500.00
Organe de révision, consultations	4'000.00	4'280.75	4'000.00
Öffentlichkeitsarbeit	40'000.00	42'240.43	34'000.00
Magazine imprimée	18'000.00	18'361.90	17'500.00
Matériel d'informations, gadgets	14'000.00	14'968.25	12'000.00
Site web, newsletter	5'000.00	5'184.49	1'500.00
Publications	2'000.00	2'720.00	2'000.00
Foires/événements/contacts médias	1'000.00	1'005.79	1'000.00
Recherches scientifiques	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Amortissements	0	577.00	1'000.00
Frais bancaire	300.00	205.47	300.00
Recettes et dépenses hors exploitation	-7'300.00	-6'411.50	-5'800.00
Recettes publicitaires	-2'500.00	-2'350.00	-2'500.00
Ventes articles	-5'000.00	-4'120.20	-3'500.00
Impôts	200.00	58.70	200.00
Total des dépenses	408'100.00	414'460.66	415'300.00
Total des recettes	408'500.00	408'340.77	408'500.00
Total des dépenses	408'100.00	414'460.66	408'100.00
Résultat	400.00	-6'119.89	-1'800.00

Finances 2025

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIFS		PASSIFS	
Actifs circulants		Capitaux étrangers	
Caisse	135.80	Créditeurs	4'056.56
Dépôts bancaires	269'158.05	Réserve pour projet	529.37
Débiteurs	1'222.50	Fonds de recherche	11'000.00
Stocks	2'790.00	Passifs transitoires	6'735.00
Actifs transitoires	1'047.20		
Postes d'ajustement		Capitaux propres	
Mobilier	1.00	Capital de l'association	258'753.51
Système informatique	600.00		
Total Actifs	274'954.55	Total Passifs	281'074.44
Perte			-6'119.89
	<u>274'954.55</u>		<u>274'954.55</u>

Rapport annuel du Service de médiation

Garantir les obligations déontologiques

Marianne Abegglen, Edith Auer (Suisse alémanique), Anne Bavaud (Suisse romande)

En Suisse alémanique, différentes demandes ont été enregistrées au service de médiation en 2025. Il y a eu, entre autres, des demandes relatives aux conditions d'emploi en lien avec la formation continue et à la gestion des séances annulées pour cause de formation continue. Une question spécifique et passionnante, en rapport avec un travail de master, portait sur l'existence éventuelle de critères spécialisés pour la priorisation des cas sur les listes d'attente. D'après mon expérience, la gestion des listes d'attente est un sujet récurrent dans de nombreuses équipes de psychomotricité. Compte tenu des ressources limitées, de longues listes d'attente peuvent devenir un problème considérable. Il est d'autant plus important d'échanger régulièrement et de se soutenir mutuellement avec des idées. La capacité à prendre régulièrement de la distance de manière délibérée reste tout aussi essentielle.

Par ailleurs, différentes demandes portant sur des questions salariales sont parvenues au service de médiation. Il était question, d'une part, d'une estimation du propre niveau de rémunération en comparaison avec une collègue exerçant le même métier, d'autre part de la rémunération d'heures supplémentaires et de la gestion de ces heures. En ce qui concerne la classification salariale, il est recommandé de vérifier soigneusement dès l'embauche si tous les facteurs pertinents ont été pris en compte. La plupart des recrutements se fondent sur des recommandations cantonales, qui présentent toutefois encore entre elles des différences notables.

Edith Auer quitte le service de médiation, car elle se réoriente vers l'éducation précoce spécialisée et ne travaillera donc plus dans le domaine de la thérapie psychomotrice. Nous remercions chaleureusement Edith pour cette collaboration fluide et enrichissante. Tous nos vœux l'accompagnent dans son nouveau domaine professionnel. Le service de médiation recherche désormais une personne pour lui succéder. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès de Psychomotricité Suisse.

Pour la Suisse Romande, j'ai reçu deux demandes de médiation en 2025 et pour l'instant toujours de la part de thérapeutes en psychomotricité. La première concernait une fin de suivi thérapeutique compliquée. La deuxième relevait de questions autour du cadre de travail. Pour vous donner peut-être envie ou l'idée de faire appel au service de médiation, qui est souvent peu connu des membres de Psychomotricité Suisse, je vous transmets le retour reçu d'une thérapeute à la suite d'échanges avec le service de médiation : « Rapidement, j'ai pu être entendue et déposer ce qui s'était passé, ce qui n'allait pas. Je me suis sentie écoutée et ensuite bien conseillée pour être outillée face à ma hiérarchie lors d'un entretien. »

Toujours intéressée à trouver un-e binôme pour ce rôle au service de médiation pour la Romandie. N'hésitez pas à me contacter, ou à contacter le secrétariat pour plus d'infos.

Rapports annuels des sections

Les principales informations des sections en bref

Les pages suivantes résument brièvement les principales informations des sections. Les [rapports annuels détaillés des sections](#) peuvent être trouvés dans la docuthèque de notre site internet.

Nous remercions chaleureusement tous les comités de section pour le précieux travail de politique professionnelle accompli au niveau cantonal et régional.

Section AG

Notre comité a reçu du renfort avec l'arrivée de Barbara Denzler et d'Angela Bamert. Toutes deux ont été élues à l'unanimité lors de l'assemblée de section. En revanche, Daniela Sandmeier a quitté le comité fin 2025 pour cause d'agrandissement de la famille, et Alexandra Dietiker a annoncé son départ pour août 2026. Le 30.08.2025, nous avons tenu notre assemblée de section combinée à une conférence d'Ina Blanc sur le thème « Les vives couleurs de la régulation des émotions ». Simone Hale et Angela Räss ont fait part de leurs expériences avec l'offre de groupe « Lubo aus dem All » (« Lubo de l'espace »). Les deux interventions ont suscité un vif intérêt. Un premier rendez-vous avec la fraction Pédagogie curative de Bildung Aargau a été fixé. Nous avons poursuivi les échanges et la collaboration au sein du Forum Psychomotoriktherapie Aargau (regroupement des directions d'équipes des institutions du canton d'Argovie qui proposent la TPM ambulatoire). Les principaux thèmes abordés ont été les suivants : indication pour la TPM, contingent d'heures de TPM dans la comparaison intercantonale, offre de thérapie Arrondissement de Kulm, organisation de stages à la HfH. Nous avons élaboré une enquête portant sur les contingents cantonaux pour la TPM et l'avons adressée aux différents cantons. Une première synthèse des résultats a été établie.

Section AR

Sur le plan de la politique professionnelle, l'année 2025 a été centrée notamment sur la charge de travail et les conditions-cadres structurelles. L'introduction du système d'enregistrement du temps de travail (SIAXMA) a mis en évidence qu'un nombre important d'heures supplémentaires étaient effectuées, dont la compensation n'est possible que de façon limitée. La réglementation relative à la 6^{ème} semaine de vacances pour les collaborateurs et collaboratrices de plus de 50 ans a également été jugée contraignante. Des solutions durables n'ont pas pu être trouvées jusqu'à présent. La clarification au niveau structurel reste prioritaire.

Section BE

Le comité de la section de Berne s'est réuni cinq fois et a organisé une assemblée de section. La section compte aujourd'hui 110 membres. Dans le domaine de la petite enfance, la collaboration avec la DSSI a été renforcée. 15 thérapeutes indépendantes travaillant dans le domaine de la petite enfance figurent désormais sur une liste de la DDSI. Les réunions des groupes régionaux ont eu lieu à des fréquences variables selon les régions et ont malheureusement enregistré en partie une baisse de la participation. Des formations continues ont eu lieu sur les thèmes de l'attention, du traumatisme et de la graphomotricité. Sur le plan de la politique professionnelle, l'année a été marquée par les questions liées à la DIPC et à la DSSI, aux négociations tarifaires et aux places d'étude à la HfH. Perspective pour 2026 : compléter le comité, renforcer le domaine de la petite enfance et les groupes régionaux, s'attaquer à la pénurie de personnel qualifié.

Section BL

L'année 2025 a été centrée sur la poursuite et la consolidation de la coprésidence réunissant Lydia Kofmel et Nadine Walker. Le comité s'est consacré à l'organisation de la section, à la préparation de l'assemblée de section ainsi qu'aux échanges avec le Centre pédago-thérapeutique Baselland (ptz) en tant que principal employeur. Sur le plan de la politique professionnelle, l'année a été marquée par des évolutions relatives aux conventions de prestation ainsi que par de nouvelles mises en réseau dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Le travail de relations publiques est passé principalement par le ptz, qui propose aussi des stages d'observation et stages professionnels pour les étudiant·e·s. Il n'y a pas eu d'autre événement que l'assemblée de section. En 2026, on recherche urgemment de nouveaux membres du comité et il y aura un changement à la direction du ptz – Vera Gresch sera désormais la responsable.

Section FR

En 2025, le comité a organisé 3 tables rondes et une journée de conférence lors de l'assemblée de section. Les thèmes abordés cette année étaient : la violence au sein des familles, la prévention dans la petite enfance, la séparation des parents et la guidance parentale selon la méthode Barkeley. Les projets politiques qui ont occupé le devant de la scène cette année ont été la rédaction d'un courrier au SESAM pour amorcer une discussion sur l'absence de prévention psychomotrice dans la LPS et la collaboration avec la FOPIS notamment pour la mobilisation contre le PAFE (Plan d'Assainissement des Finances de l'État).

Section GE

La section Genève a poursuivi en 2025 son engagement pour la défense et la reconnaissance de la profession. L'année a été marquée par une forte mobilisation pour la revalorisation des tarifs des prestations en psychomotricité, avec une pétition réunissant plus de 2 200 signatures et des actions de sensibilisation auprès des autorités cantonales. Cette mobilisation a contribué à l'annonce d'une augmentation tarifaire prévue pour 2026. La section a également poursuivi sa collaboration avec le SPS, le DIP et les associations partenaires, notamment autour des questions d'accréditation, de directives professionnelles et du développement de projets de prévention précoce.

Section GL

En 2025, la mini-section de Glaris s'est agrandie à trois membres. Outre les rencontres de la Psychomotricité Glarnerland, des rencontres de mise en réseau interdisciplinaire ont eu lieu avec l'ergothérapie et la logopédie ainsi qu'une rencontre avec le Service de psychiatrie pour enfants et adolescent·e·s (KJPD), nouvellement mis en place. Avec l'ergothérapie/la logopédie, les discussions ont porté sur les points de convergence et sur une offre d'ergothérapie de plus en plus réduite en raison du manque de personnel qualifié, ainsi que sur la prévention dans la petite enfance, qui peut être encore développée. Les répercussions d'une consommation incontrôlée des médias numériques, en particulier, préoccupent tous les thérapeutes. Au KJPD, il s'agissait d'une première prise de contact et il a été question de la gestion des inscriptions et du manque d'offres de thérapie psychomotrice. L'augmentation des pourcentages de poste à Glaris Nord a été une évolution positive, tandis qu'à Glaris Sud, les réductions de postes réalisées pour raison d'économie n'ont pas été levées. Un objectif pour 2026 est de proposer une formation continue commune pour les enseignant·e·s, dans un but de prévention.

Section GR

L'année 2025 a été animée pour la section des Grisons : le comité a coordonné les tâches centrales et encouragé le recrutement d'une relève grâce à la présence de la section à l'école secondaire spécialisée et au salon des étudiant·e·s. En matière de politique professionnelle, l'année a été centrée sur la mise en réseau par l'intermédiaire du conseil consultatif du LEGR (Association des enseignant·e·s des grisons) ainsi que sur deux réunions d'échange avec le Service de pédagogie spécialisée (HPD) afin de promouvoir le développement de la qualité et la collaboration. Le travail de relations publiques, comme la Journée de la psychomotricité et des interventions consacrées à la graphomotricité à la HEP des Grisons, a renforcé la visibilité de la profession. La rencontre annuelle ainsi que la rencontre estivale avec formation continue en forêt ont offert des espaces pour des échanges et impulsions spécialisées, renforçant encore davantage le réseau professionnel de la section.

Section LU

La composition du comité est restée inchangée. Avec l'association de logopédie, nous nous engageons pour une augmentation du taux d'occupation ; une prise de position commune sur le postulat est en préparation. Les difficultés relatives au soutien scolaire en raison de l'insuffisance des possibilités de diagnostic en cas de suspicion de TDC sont prises en compte et les échanges avec le canton et le DVS (Service de l'enseignement primaire) ont été intensifiés. Le groupe de travail élargi Petite enfance élabore des fondements et des conditions-cadres pour renforcer la psychomotricité à l'âge préscolaire.

Section NE

En 2025, la section a traversé une période de transition marquée par une diminution des ressources, tout en poursuivant ses objectifs principaux et en amorçant de nouveaux projets. Le collectif « Intervention Précoce » a déposé une motion politique et reste dans l'attente de son traitement. D'autres groupes, comme « Échange de compétences », n'ont pas pu se développer faute de moyens, mais demeurent prioritaires. Les relations avec l'OES ont été maintenues, avec une reprise du mandat par Aline Schoch Prince et une revalorisation du tarif des séances pour les indépendant·e·s. Un nouveau groupe sur la santé

psychique a également été lancé. Pour 2026, la poursuite des activités dépendra fortement de l'engagement de nouveaux membres, la situation actuelle du comité rendant l'avenir de la section incertain.

Section NURO (NW, UR, OW)

En 2025, le comité, qui avait déjà fait preuve d'une grande constance, s'est élargi brièvement à trois personnes, de sorte que chaque canton était représenté au comité. La personne qui avait rejoint le comité a cependant annoncé peu après qu'elle le quittait en raison d'une réorientation professionnelle. Aucune relève n'a pu être trouvée dans le canton concerné. Le comité s'est consacré à la planification d'une formation continue qui doit être réalisée en avril 2026 pour les thérapeutes en psychomotricité de la section NURO.

Section SG

Le comité de section a poursuivi son travail en 2025 avec une composition inchangée. La collaboration avec l'association cantonale des enseignant·e·s (KLV) ainsi qu'avec le réseau des professionnel·le·s de pédagogie spécialisée s'est poursuivie avec régularité. Un thème important a été la prise de position sur le projet de loi EPAFF, en particulier avec la revendication d'intégration de la psychomotricité dans le soutien précoce. Nous avons pris position également sur le Rapport de pédagogie spécialisée. En matière de relations publiques, nous étions présentes au Forum des parents de St. Gall. En 2026, nous nous consacrerons à la révision de la Loi sur l'école obligatoire.

Section SH

Notre petite section de cinq membres fonctionne sans comité fixe et répartit les responsabilités de manière flexible. Deux nouvelles collègues ont rejoint l'équipe, tandis qu'un départ a eu lieu suite à une retraite. Les travaux ont porté principalement sur la révision des critères d'admission et de fin de prise en charge ainsi que des formulaires, en grande partie finalisés ou en phase test. Un projet important a été l'aménagement d'une nouvelle salle de PMT. Des formations continues sur la perception visuelle ont également été proposées. Les enjeux actuels concernent notamment les listes d'attente, le manque de personnel et les nombreuses demandes de stages. La collaboration interdisciplinaire reste une priorité.

Section SO

Notre section compte actuellement 12 membres actifs. Nous nous sommes réunis deux fois tous ensemble l'an passé et avons échangé sur des informations de l'association, sur nos postes de thérapie et notre quotidien de travail. Lors de la Journée cantonale des enseignant·e·s, nous avons pu présenter la psychomotricité en tant qu'offre du Soutien spécialisé devant 200 pédagogues spécialisés. Un échange sur la psychomotricité a également eu lieu avec le directeur de l'Office de l'enseignement primaire et le nouveau directeur de l'éducation. Un article sur notre travail en psychomotricité est planifié dans le Schulblatt, un magazine qui s'adresse aux enseignant·e·s des cantons de Soleure et d'Argovie.

Section SZ

Avec l'élection de Bettina Decasper, venue renforcer au comité Patricia Kost, le comité s'est consacré en 2025 à l'organisation et à la répartition des tâches courantes. Le comité s'est par ailleurs penché sur la question du flux d'informations. Une Newsletter sera désormais envoyée deux à trois fois par an pour tenir les membres informés des principales questions et évolutions. La possibilité de mandats et de groupes de travail est en discussion au comité. Les résultats seront soumis aux membres en 2026.

Section TG

Le comité de la section Psychomotricité Thurgovie se composait en 2025 de quatre membres. Outre deux réunions du comité, l'assemblée de section a eu lieu en juin. Un membre du comité est parti en raison d'un changement de canton. Sur le plan de la politique professionnelle, la section a entretenu des échanges avec des partenaires sociaux tels que TBL et TKHL. Certains membres se sont par ailleurs engagés dans le travail de relations publiques par le biais de formations continues et d'une présence à un salon professionnel. Une formation continue sur le thème de la régulation des émotions est prévue en 2026.

Section TI

Il convient de souligner la collaboration active et fructueuse avec les divers responsables lors de la mise en œuvre de différents projets. Ces projets portent notamment sur l'amélioration des conditions de travail, la possibilité pour les thérapeutes indépendants de prendre en charge des cas également hors du service public, la collaboration avec la CDIP pour la reconnaissance des diplômes italiens, ainsi que l'offre de formations continues spécifiques.

Nous poursuivons avec conséquence l'important travail de relations publiques auprès des décideurs politiques. Leur soutien est décisif pour obtenir des améliorations des conditions de travail – même si celles-ci dépendent malheureusement de ressources financières limitées.

Enfin, la sensibilisation des jeunes gens reste une priorité centrale pour notre profession : le Tessin a besoin de thérapeutes en psychomotricité qui soient, autant que possible, formé·e·s en Suisse.

Section VD

En cette année 2025, le comité a poursuivi son travail de défense de la profession. Comme durant les années précédentes, le comité a rencontré régulièrement la Direction psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (DPPLS). Nous avons abordé tout particulièrement la mise en place du projet pilote en crèche sur le Canton. Ce projet permet de proposer des prestations indirectes aux collaborateurs et collaboratrices de certaines crèches du Canton. Le comité a rapidement relayé ce projet aux membres et les personnes intéressées se sont fait connaître et sont maintenant sur une liste de contacts pour les structures d'accueil petite enfance faisant partie du projet pilote. Le projet est en cours. Le comité a également pu organiser une rencontre entre la DPPLS et nos membres afin de permettre un échange plus direct entre une instance faîtière et les membres. Une rencontre avec l'une des référentes du service de pédopsychiatrie de liaison du CHUV a également pu avoir lieu afin de renforcer notre collaboration concernant l'accès aux prestations directes en psychomotricité pour les 0-4 ans. Le comité et les membres du groupe de travail continuent leur collaboration avec le syndicat SUD et à se mobiliser pour la revalorisation et reclassification salariale de la convention collective de travail pour les institutions parapubliques. Cette année 2025 s'est clôturée avec une assemblée de section. Un nouveau comité a été élu et compte parmi ses membres : Camille Jably, Mohina Vaswani et Karine Bisiaux. Mélanie Montone et Sara Joseph-Jaballah quittent le comité.

Section VS

L'année associative 2025 de la section valaisanne est marquée par des changements au sein du comité, avec le départ de Stéphanie Blanchard et l'arrivée de Bénédicte Rebord. Six séances ont rythmé l'année, ainsi qu'une assemblée de section conviviale, suivie d'une conférence sur l'approche systémique. Le comité a poursuivi son engagement en politique professionnelle, notamment sur les questions salariales, en rencontrant Jean-Michel Cina et en développant des liens avec des partenaires institutionnels comme l'Office de l'enseignement spécialisé et le CDTEA. L'année a été riche en activités visant à renforcer la visibilité de la profession. Pour 2026, plusieurs projets sont prévus, dont une présence médiatique lors de la Journée de la psychomotricité et l'organisation d'une formation sur les troubles de la coordination.

Section ZG

La psychomotricité a été fructueuse dans le canton de Zoug en 2025. Les thérapeutes ont échangé régulièrement dans le cadre de réunions cantonales et de groupes d'intervision et ont entretenu des échanges avec les services spécialisés et les instituts de formation. Parmi les principaux thèmes abordés figuraient les listes d'attentes, le taux d'occupation et le financement de procédures de test, tandis que la demande de thérapie a continué d'augmenter. Le travail de relations publiques, des événements d'information et des formations continues ont renforcé la qualité et la visibilité de la psychomotricité. Malgré des changements de personnes, l'équipe de psychomotricité de Zoug reste optimiste pour l'avenir et continue de s'engager pour un soutien des enfants adapté à leurs besoins.

Section ZH

Au cours de l'année associative 2025, le comité de la section de Zurich s'est réuni à six reprises ; conformément au calendrier, il n'y a pas eu d'assemblée de section. Au lieu de cela, la soirée focus avec le SSP a été centrale : elle a mis en lumière les évolutions politiques autour du mandat professionnel nouvellement défini (nBA), les différences entre les communes et l'augmentation de la charge de travail. L'échange collégial a été perçu comme un soulagement et a encouragé la mise en réseau ainsi que des pistes d'action communes. Parallèlement, le comité a préparé le groupe de projet Petite enfance par le biais d'une enquête, d'une mise en réseau et de formation continue. En 2026 suivront le lancement du GP, l'assemblée des membres et la formation des nouveaux membres du comité.

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch